

Saint-Girons, le 6 juin 2023

La Provisseure
à
Mesdames et Messieurs
les responsables légaux

La proviseure

Service Gestion

Affaire suivie par :
Service Gestion - AE

Téléphone :
05 61 04 05 00

Courriel :
gfe.0090020y@ac-toulouse.fr

Rue Jules Ferry
B.P. 30108
09200 Saint-Girons

Objet : Calendrier fixant les dates limites de changement de régime pour l'année scolaire 2023/2024.

Mesdames et Messieurs,

Vous trouverez, ci-dessous, le calendrier 2023/2024 fixant les dates limites pour une demande de changement de régime (interne, demi-pensionnaire, externe).

Trimestre concerné	Date limite de demande de changement de régime
1 ^{er} trimestre	22 septembre 2023
2 ^{ème} trimestre	12 janvier 2024
3 ^{ème} trimestre	5 avril 2024

La demande de changement de régime devra se faire au moyen du formulaire disponible sur l'ENT <https://francois-camel.mon-ent-occitanie.fr/> à la rubrique « Intendance et Gestion » => changement de régime (interne, demi-pensionnaire, externe) pour 2023-2024 ou bien sur simple demande auprès du service Gestion.

Le formulaire devra être complété, signé du responsable légal et financier (celui qui paie les frais scolaires) puis transmis, dans les meilleurs délais, au service Gestion avant la date limite pour le trimestre concerné.

J'appelle votre attention sur le fait que, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 12/11/2020, **tout trimestre commencé en qualité de pensionnaire ou demi-pensionnaire est dû en entier.** Un changement de régime (interne, demi-pensionnaire, externe) ne peut intervenir qu'en début de trimestre : début septembre, début janvier ou début avril.

Par conséquent, toute demande de changement parvenue après la date limite sera traitée pour le trimestre suivant. Aucune modification en cours de trimestre ne pourra être exigée.

La Provisseure

Claire RIBAU-BAJON

